RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Lutte contre les discriminations au travail

Publié le 12 février 2019

Le déni de justice et d'égalité bouscule les fondements de l'idéal démocratique en dégradant l'image de soi, le sentiment de dignité et le "vivre ensemble".

Jean François AMADIEU, professeur à l'université Paris I Sorbonne-Tolbiac, interviewé sur CanalU en 2014, présente un exposé général et panoramique de la notion.

C'est avec l'apparition des difficultés économiques, la dégradation du marché du travail et la croissance du chômage que se développent les premières études à grande échelle sur les causes et facteurs qui conduisent à concentrer les difficultés sur certaines populations.

Des études empiriques conduites par des économistes étasuniens (**A. BLINDER, K. ARROW, E. PHELPS**) ont ainsi mis en évidence, dès 1973, des phénomènes d'éviction concentrés sur certaines populations, révélant des comportements de sélection basés non pas sur la compétence professionnelle mais sur des éléments constitutifs de l'identité de l'individu (population afro-américaine).

En France, les études sur ces phénomènes sont plus tardives. **Dominique SCHNAPPER** dans son ouvrage "La France de l'intégration. Sociologie de la nation" (1990) écrivait "Tout à la recherche d'un consensus républicain autour d'un projet d'intégration des immigrés, la société française et ses élites ont longtemps méconnu, et même nié, l'existence de

traitements différentiels des étrangers et même des Français d'origine étrangère dans de nombreux domaines de l'activité sociale." Le rapport sur les discriminations du Haut Conseil à l'intégration remis au Premier ministre en 1998 reconnaît le "fondement racial" d'une inégalité spécifique relative aux "origines des personnes". La rupture est remarquable puisqu'elle marque un affichage politique de cette question et donne lieu à une "déclaration de Grenelle sur les discriminations raciales dans le monde du travail" (11 mai 1999).

Vingt ans plus tard les discriminations ne sont plus seulement analysées sous l'angle des origines nationales réelles ou supposées mais renvoient plus généralement à tous critères illégitimes conduisant à un traitement inégal. De fait, la lutte contre les discriminations est un enjeu majeur pour la société dans son ensemble, pour les collectifs au travail et pour les individus eux-mêmes.

Les objectifs

- faciliter la compréhension des phénomènes de discrimination au travail et à tous ses aspects ;
- éclairer les enjeux économiques et sociaux et poser le cadre juridique ;
- outiller pour faciliter le repérage dans les différentes situations professionnelles ;
- communiquer sur les actions et démarches entreprises ou à entreprendre.

L'équipe projet IH2EF

- **Anne-Marie BORREGO**, coordinatrice du dossier d'autoformation, ingénieure de formation ;
- **Valérie CALLIER**, ingénieure de formation ;
- **Nicole SIEBERT-TAABNI**, ingénieure documentaire ;
- **Christelle VERINE**, technicienne d'édition numérique.

Ajouter aux favoris